



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössische Elektrizitätskommission ECom  
Commission fédérale de l'électricité ECom  
Commissione federale dell'energia elettrica ECom  
Federal Electricity Commission ECom

## Tarifs du réseau de transport 2010: Résultats de l'enquête de l'ECom



8 mars 2010



## Contenu

- 1. Les éléments phares de 2009**
- 2. Les tarifs du réseau de transport pour 2010**
- 3. Appartenance du réseau de transport à Swissgrid dès 2013**
- 4. Responsabilité de la surveillance du commerce de l'électricité  
Financement des réseaux de fibres optiques et des Smart Meter**



## Evolution des tarifs au cours des deux dernières années

### ▪ Tarifs 2009

- Hausse des tarifs pour les utilisateurs finaux en 2009 allant jusqu'à 20%
- Réactions violentes au sein de la population et des cercles politiques
- Parlement: nombreuses demandes d'adaptation de la LApEI
- Conseil fédéral: adaptation à court terme de l'OApEI
- L'EICom ordonne différentes réductions du prix de l'électricité

### ▪ Tarifs 2010

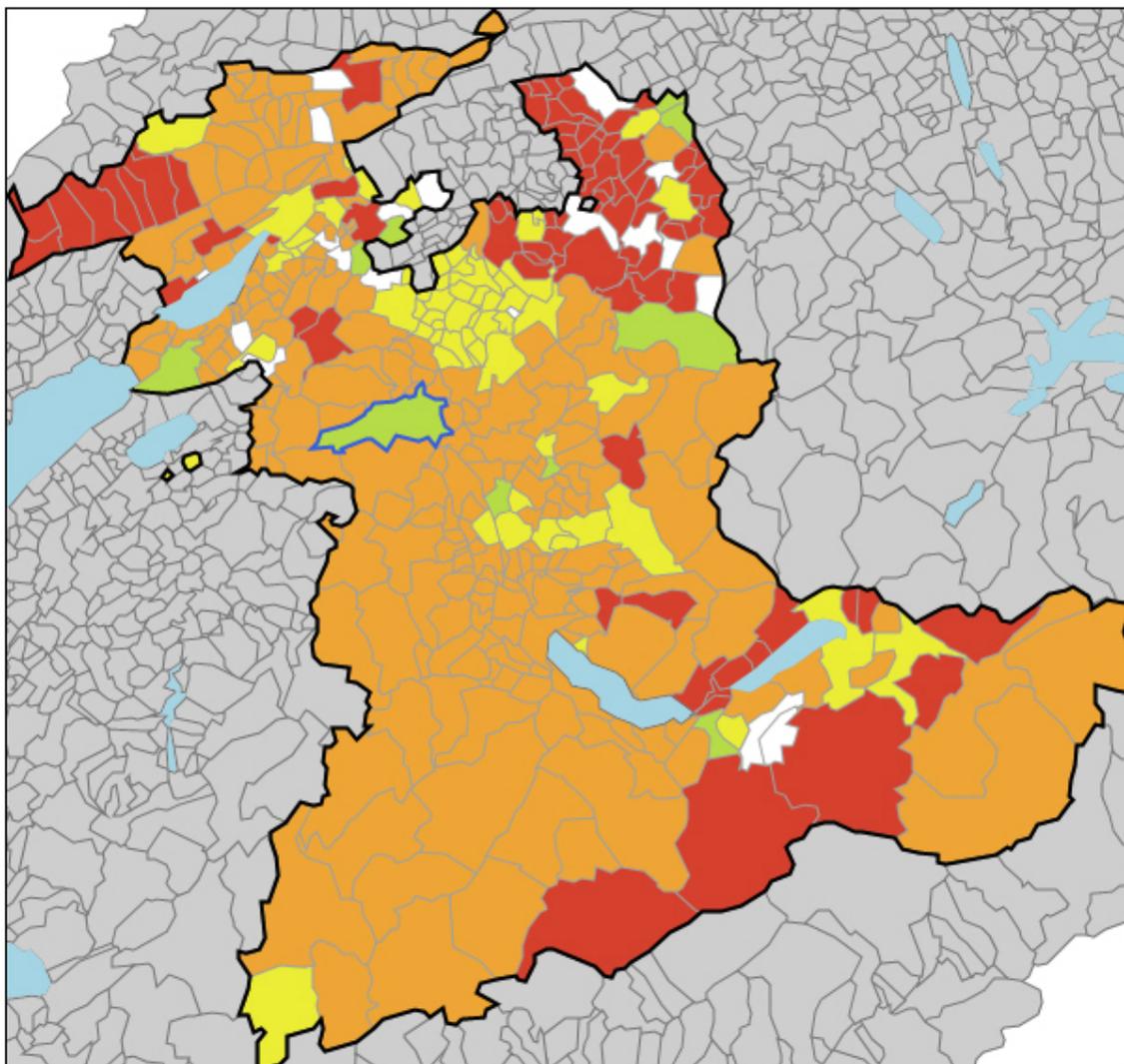
- Volonté d'apaisement des particuliers et de l'industrie (gel des tarifs)
- Augmentations importantes pour les gros utilisateurs dans certains cas (énergie)
- L'EICom lance diverses procédures et enquête sur les frais d'installation, les coûts de raccordement, les coûts d'exploitation, l'énergie réactive, etc.
- Les prix (réseau et énergie) continuent d'afficher des écarts considérables selon les régions

## Votre prix de l'électricité en comparaison: Communes du canton Bern

< Retour à l'aperçu détaillé

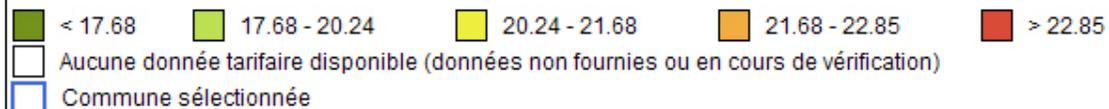
> Changer de canton

<< Lancer une nouvelle recherche



Comparaison tarifaire en cent./kWh: Catégorie H4, Prix total pour l'année 2010

[Aide](#)



Quels tarifs souhaitez-vous comparer?

Catégorie de consommation:

H4 [Aide](#)

Tarifs de l'année:

2010

Composantes du prix affichées:

Prix total [Aide](#)

Détails tarifaires pour la commune choisie:

<b>Commune:</b>	<b>Bern</b>
Gestionnaire de réseau:	Energie Wasser Bern ewb
Utilisation du réseau:	9.04
Energie:	9.66
Redevances publiques:	0.27
Taxes d'encouragement (RPC):	0.45
<b>Total:</b>	<b><u>19.42</u></b>

Les prix sont indiqués en cent./kWh sans la TVA.

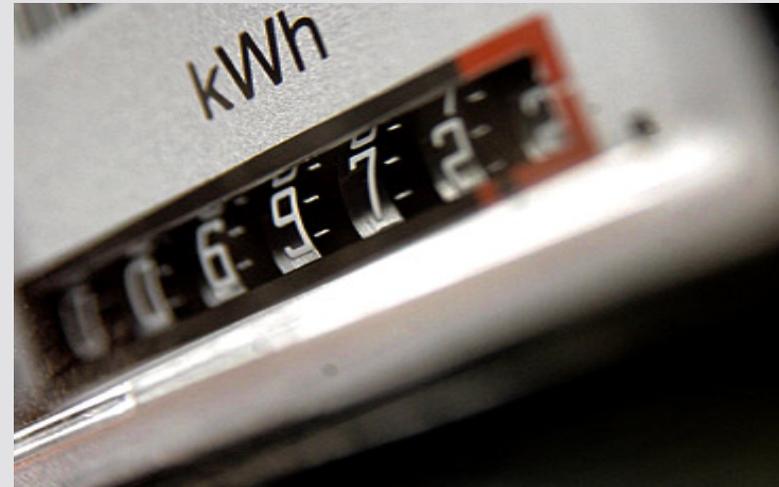
**Site du prix de l'électricité:**  
[www.strompreis.elcom.admin.ch](http://www.strompreis.elcom.admin.ch)



## La décision la plus importante de l'EiCom en 2009

### Tarifs 2009 du réseau de transport

- Vérification étendue des coûts auprès d'une quarantaine de propriétaires de réseau
- Le 6 mars 2009, publication d'une décision sur les coûts et les tarifs du réseau de transport pour 2009
- Réduction des coûts imputables de quelque 425 millions de francs
- Baisse des tarifs du réseau de transport d'environ 40% au 1<sup>er</sup> janvier 2009
- Atténuation des augmentations de tarif pour les ménages. Apaisement sur le front du prix de l'électricité.
- Situation actuelle: 17 plaintes en cours auprès du Tribunal administratif fédéral.





## Autres baisses de tarifs en 2009

### Tarifs 2009 de quelques gestionnaires de réseaux de distribution

- **Groupe E:**
  - Quelque 750 réclamations en automne 2008
  - Baisse du prix de base d'environ 30%
- **Centrale de la ville de Winterthour:**
  - Baisse des coûts de réseau de 7,3%
  - Atténuation de la hausse du tarif des pompes à chaleur
- **Services Industriels de Genève SIG:**
  - Baisse des coûts de l'énergie de 14 millions de francs



### Constats généraux:

- Excellente collaboration, baisse volontaire des tarifs
- Finalisation de la procédure sans formalité



## Règlement des différends: quelques exemples

- **Prix de l'énergie pour les gros utilisateurs:**  
Un gros utilisateur donné a-t-il fait usage de son libre accès au marché? A-t-il encore droit aux tarifs régulés dans le cadre de l'approvisionnement de base?
- **Raccordement au réseau:**  
A quel niveau un gestionnaire de réseau de distribution est-il raccordé au réseau supérieur? Quelle contrepartie doit-il fournir?
- **Réseaux locaux:**  
Un gestionnaire de réseau local peut-il acquérir de l'énergie sur le marché libre et la revendre au sein de son réseau?  
Quels sont les droits et les obligations d'un gestionnaire de réseau local?
- **Rétribution à prix coûtant du courant injecté:**  
Les décisions de Swissgrid concernant les listes d'attente sont elles légales?

(Décisions disponibles en ligne sur Internet: [www.elcom.admin.ch](http://www.elcom.admin.ch))





## Contenu

- 1. Les éléments phares de 2009**
- 2. Les tarifs du réseau de transport pour 2010**
- 3. Appartenance du réseau de transport à Swissgrid dès 2013**
- 4. Responsabilité de la surveillance du commerce de l'électricité  
Financement des réseaux de fibres optiques et des Smart Meter**



## L'enquête sur les tarifs a elle aussi conduit à des baisses

- Les coûts de réseau déclarés pour 2010 ont baissé de 17%, soit quelque 63 millions de francs, par rapport aux coûts fixés par l'EICom pour 2009.
- Mai 2009: lancement d'une enquête sur les tarifs pour 2010
- 9 juillet 2009: baisse provisionnelle des tarifs publiés par Swissgrid pour 2010
- Nouveaux paramètres de vérification: coûts d'exploitation, pertes de transport, énergie réactive
- Aujourd'hui: les résultats de l'enquête sont disponibles. Ils confirment la nécessité des mesures provisionnelles.



## Déroulement de l'enquête

- Au mois de mai 2009, l'EiCom a lancé d'office une enquête:
- Problèmes complexes d'ordre économique, technique ou juridique
- Economie de procédure: concentration sur les points essentiels
- Echanges de correspondance divers avec Swissgrid et les propriétaires de réseaux de transport
- Envoi du projet de décision à toutes les parties le 17 décembre 2009, puis droit de consulter des dossiers et prises de position des parties ainsi que remaniement de la décision par l'EiCom
- Envoi de la décision définitive le 5 mars 2010



## Participants et droit d'être entendu

- Destinataire de la décision: Swissgrid AG
- Une soixantaine de participants:
  - Propriétaires du réseau de transport: notamment Alpiq, BKW, Axpo AG, CKW, EGL, EWZ et Rätia Energie
  - Gestionnaires de réseau et utilisateurs finaux avec points de soutirage du réseau de transport
  - Gestionnaires de centrales électriques d'une puissance de 50 MW au minimum
  - Propriétaires de Merchant Lines
- Procédure longue, coûteuse et complexe:
  - Récolte de données comptables auprès de 30 entreprises
  - Echanges de correspondance et consultation des dossiers



## Éléments vérifiés ou pas par l'EICom

	Tarifs 2009	Tarifs 2010
▪ Utilisation du réseau: - tarif de travail - tarif de puissance - tarif de base fixe	Geprüft	Geprüft
▪ Services-système généraux: - utilisateurs finaux - centrales électriques	Geprüft	Geprüft
▪ Services-système individuels: - pertes de transport	Nicht geprüft	Geprüft
▪ Energie réactive - indemnisation des centrales électriques	Nicht geprüft	Geprüft



# Correction des coûts de réseau imputables I

## Coûts d'exploitation

- Élément clé de cette enquête
- Première application de paramètres d'efficacité  
comparaison des coûts d'exploitation par kilomètre-ligne
- En cas de coûts d'exploitation comparativement trop élevés (sans justification plausible): **déduction de 25% pour manque d'efficacité**



## Correction des coûts de réseau imputables II

### Coûts de capital

- L'évaluation du réseau a une influence déterminante sur les intérêts théoriques et les amortissements des actifs immobilisés.
- De nombreux propriétaires de réseau de transport ont utilisés des méthodes de calcul analogues à celles utilisées en 2009
- L'EiCom a là aussi apporté des corrections:  
**déductions** pour l'évaluation des réseaux avec des valeurs résiduelles d'acquisition synthétiques:
  - 20,5% pour la surévaluation des valeurs effectives
  - 20% à titre de malus pour la méthode utilisée, conformément à l'OApEI
- Progrès: les déductions pour manque de transparence ne sont plus nécessaires cette année.



## Correction des coûts de réseau imputables III

<b>Coûts 2010 du réseau de transport</b>	<b>Publication Swissgrid (19 mai 2009) en millions de CHF</b>	<b>Résultats ECom (4 mars 2010) en millions de CHF</b>
Coûts de gestion du réseau	223	199
Coûts de capital du réseau	217	169
Recettes des coûts de transit et des mises aux enchères	-94	-57
<b>Coûts de réseau globaux</b>	<b>347</b>	<b>311</b>

- 24 mio de CHF

- 48 mio de CHF



## Correction des coûts des services-système I

- Les mesures visant à baisser les coûts ordonnées par l'EiCom en mars 2009 ont porté leurs fruits. Ainsi, un des plafonds de prix (price cap) ordonné par l'EiCom a permis d'éviter une explosion des prix dans le domaine de l'énergie de réglage.
- L'EiCom a vérifié les composantes de coûts suivantes:
  - quantités et prix nécessaires pour **l'énergie de réglage**
  - coûts des **pertes de transport**
  - coûts de mise à disposition **d'énergie réactive**



## Correction des coûts des services-système II

<b>Coûts des services-système 2010</b>	<b>Publication Swissgrid (19 mai 2009) en millions de CHF</b>	<b>Résultats ECom (5 mars 2010) en millions de CHF</b>
Energie de réglage (quantité et prix)	432	414
Coûts des pertes de transport	126	86
Coûts de mise à disposition d'énergie réactive	28	24
Renforcements de réseaux	-	5
Recettes (énergie d'ajustement / ITC)	-37	-37
<b>Coûts globaux des services-système</b>	<b>549</b>	<b>491</b>

**- 58 mio de CHF**



## Tarifs résultants du réseau de transport

Tarif	Unité	Tarifs 2009 ordonnés par l'ECom (6 mars 2009)	Tarifs 2010 publication Swissgrid (19 mai 2009)	Tarifs 2010 provisionnels ECom (9 juillet 2009)	Tarifs 2010 définitifs ECom (4 mars 2010)
<b>Utilisation du réseau</b>					
Tarif de travail	cent./kWh	0.16	0.20	0.18	0.17
Tarif de puissance	CHF/MW	23'610	30'900	26'180	25'600
Tarif de base fixe	CHF/pt de soutirage	232'000	292'400	254'620	248'800
<b>Services-système</b>					
Pour les gestionnaires de réseau (ou clients finaux)	cent./kWh	0.40	0.40		0.40
Pour les centrales électriques (puissance minimale de 50 MW)	cent./kWh	0.45	0.45		0.42
Pertes de transport	cent./kWh	(0.25)	0.30		0.15
Energie réactive	cent./kVar h	(pas de tarif)	0.647		0.716
Livraison d'énergie réactive	cent./kVar	(0.35)	0.30		0.30

Tarifs du réseau de transport 2010:  
Résultats de l'enquête de l'ECom. Conférence de presse du 8 mars 2010 à Borne.



## Importance pour les utilisateurs finaux

- La disposition provisionnelle de juillet 2009 a entraîné une baisse des coûts du réseau de transport pour 2010 de quelque 130 millions de francs, soit 13%
- **Cette baisse a conduit à un gel des tarifs pour 2010 et ainsi calmé la discussion au sujet du prix de l'électricité**
- Les tarifs aujourd'hui définitifs ordonnés par l'EiCom ne s'écartent que très peu des tarifs ordonnés à ce moment-là.
- **Les tarifs actuels pour 2010 restent donc valables.**
- Swissgrid devra tenir compte des autres corrections pour les années à venir.



## Suite des opérations

- Les parties ont 30 jours pour faire recours contre la décision de l'EiCom auprès du Tribunal fédéral administratif.
- L'EiCom a retiré d'avance l'effet suspensif d'un éventuel recours. Objectif: garantir la continuité de la tarification et éviter les incertitudes.
- Les gestionnaires de réseaux de distribution doivent recalculer les tarifs pour les utilisateurs finaux pour l'année 2011 et les publier.
- **Les tarifs 2011 seront publiés fin août sur le site Internet de l'EiCom: [www.strompreis.elcom.admin.ch](http://www.strompreis.elcom.admin.ch).**



## Contenu

- 1. Les éléments phares de 2009**
- 2. Les tarifs du réseau de transport pour 2010**
- 3. Appartenance du réseau de transport à Swissgrid dès 2013**
- 4. Responsabilité de la surveillance du commerce de l'électricité  
Financement des réseaux de fibres optiques et des Smart Meter**



## Le réseau de transport doit être transféré à Swissgrid pour la fin 2012

- La propriété des réseaux de transport doit être transférée à Swissgrid d'ici fin 2012 dernier délai.
- La liste des installations devant être transférées est interprétée diversement par les propriétaires actuels.
- Les modalités de la vente sont elles aussi peu claires (prix, etc.).
- **L'EiCom suit le projet de près et ne manquera pas de prendre des mesures si les progrès accomplis ne sont pas suffisants (art. 33, al. 5, LApEI)**



Tarifs du réseau de transport 2010:  
Résultats de l'enquête de l'EiCom. Conférence de presse du 8 mars 2010 à Berne.



## Le dédommagement est effectué par le biais d'actions, mais Swissgrid continuera de ne pas être cotée en bourse

- Les propriétaires sont dédommagés par le biais d'actions Swissgrid
- S'y ajoutent au besoin d'«autres droits» tels que des obligations, p.ex. Les dévalorisations supplémentaires sont elles aussi compensées.
- Swissgrid n'est pas cotée en bourse et ne le sera pas non plus à l'avenir (art. 18, al. 5, LApEI)





## Contenu

- 1. Les éléments phares de 2009**
- 2. Les tarifs du réseau de transport pour 2010**
- 3. Appartenance du réseau de transport à Swissgrid dès 2013**
- 4. Responsabilité de la surveillance du commerce de l'électricité  
Financement des réseaux de fibres optiques et des Smart Meter**



## Responsabilité de la surveillance du commerce de l'électricité

Sonntagszeitung (16.8.09)

### Stromkonzerne zocken wie die Banken

Schweizer Branchenführer treiben gefährliches Milliarden-Spiel mit Energiederivaten

Sonntagszeitung (23.8.09)



Finanz und Wirtschaft (9.9.09)

### «Wir haben die Risiken gut im Griff»

HANS SCHULZ Der CEO der Stromhändlerin EG Laufenburg sieht vorerst stagnierende Elektrizitätspreise und hofft auf Fortschritte im Gasgeschäft



## Les coûts et les pertes liés à des opérations commerciales ne sont pas imputables dans le cadre de l'exploitation du réseau

- L'EICom observe et surveille l'évolution des marchés de l'électricité en vue d'assurer un approvisionnement sûr et abordable dans toutes les régions du pays (art. 22, al. 3 LApEI).
- **Les subventions croisées entre l'exploitation du réseau et les autres secteurs d'activité sont interdites.**
- Ni les coûts de garantie ni les pertes éventuelles liées au commerce ne peuvent être considérés comme coûts imputables dans le cadre de l'exploitation du réseau.
- Les interfaces avec l'Autorité fédérale de surveillance des marchés (responsable des titres et des bourses) sont actuellement en cours de définition.



## Réseaux de fibre optique et Smart Metering: Qui paie? A qui cela profite-t-il?

### Réseaux de fibre optique:

- Séparation stricte des coûts obligatoire, pas de subventions croisées électricité -Télécom (art. 10, al. 1, LApEI)
- Autres dispositions de l'EICom en cours d'élaboration



### Smart Metering:

- Qui paie? A qui cela profite-t-il?
- Les coûts et les utilités d'une installation de Smart Meter sur l'ensemble du réseau ne sont pas encore connus; les normes ad hoc ne sont pas encore définies.
- Aucune décision ne peut donc être prise concernant l'imputabilité des coûts.





## Foire aux questions

**Merci de votre attention.  
Nous sommes à votre disposition pour  
répondre à vos questions.**

[www.elcom.admin.ch](http://www.elcom.admin.ch)  
[info@elcom.admin.ch](mailto:info@elcom.admin.ch)